

PARTICIPATION

Etaient présents : Membres du CMR, CCFD, FIMARC, Solidarité Paysans,

Pour le Rhône : Charles CHRISTOPHE, Pascal BUROSSE, Jean-Paul JASSERAND
Raymond GUYOT (CMR et Solidarité Paysans)

1. TRAVAIL EN ATELIERS

1.1 Déroulement des ateliers

Le travail des ateliers s'appuyait à chaque fois sur deux témoignages d'actions petites ou grandes menées par le CMR ou d'autres mouvements, seul ou à plusieurs. Il était demandé à chaque atelier de remonter deux ou trois propositions d'actions et ou deux questions

1.2 Les ateliers

- + Atelier 1 : Accompagner les agriculteurs en situation difficile
Cet atelier devait travailler sur les démarches de soutien aux agriculteurs en difficulté suite à l'aggravation de la crise agricole.
- + Atelier 2: Partage - Créer des lieux d'échanges, des groupes de parole entre agriculteurs
Echanger sur les Initiatives de rencontres, d'échanges entre agriculteurs et agricultrices pour réfléchir au sens de leur métier, favoriser l'entraide, lutter contre l'isolement...
- + Atelier 3 : Débat - Créer des lieux d'échanges entre agriculteurs et non agriculteurs autour de l'alimentation
Comment favoriser le dialogue pour mieux se connaître, se comprendre, et réfléchir ensemble à des choix de société qui s'imposent face aux limites de nos modes de production et de consommation actuels.
- + Atelier 4: Parole commune - Construire une parole commune pour nos élus et l'Eglise
Quelle parole a-t-on sur les questions agricoles et alimentaires dans la FD, la région? Vis à vis de nos évêques? De nos élus? Comment se situer en tant que CMR par rapport à ces différents interlocuteurs? Comment construire une parole commune qui reste percutante en tenant compte de l'avis de chacun?

1.3 Le retour des ateliers : les points communs qui ressortent

1.3.1 Les idées évoquées :

- + Forum ou Ateliers, table ronde
 - o Importance d'associer le monde de l'enseignement
 - o Réfléchir au coup par coup à la bonne dimension : locale, départementale, régionale, ...
- + Bibliothèques vivantes :
 - o « speed-témoignages » de 15 min. A chaque coup de corne, on change !
- + Visites de fermes :
 - o Montrer les différentes formes de culture / élevage possibles : conventionnel avec ou sans labels, bio, sans labours ou à couvert végétal, etc...
 - o Pour combattre la suspicion qui règne toujours de la part d'une partie des consommateurs

- + Conférence de presse (expérience en Côte d'Or)
- + Internet
- + Théâtre Forum : en s'appuyant sur des gens qui en maîtrisent la technique
- + Relations avec les élus : promouvoir une politique d'alimentation territoriale. On constate une prise de conscience de leur part. ex : vote à l'unanimité à l'assemblée nationale d'une loi sur la définition d'un pourcentage de bio dans les alimentations de collectivités.
- + Faut-il inventer une DRC agricole et alimentation : DRAA ?

1.3.2 Pour un message qui passe,

- + A la fois
 - o savoir dénoncer sans cliver ; dénoncer l'inacceptable sans jamais rompre le dialogue. Ce sujet est revenu dans presque tous les ateliers.
 - o Ne pas oublier aussi de positiver, de toujours être dans la recherche de proposition. C'est une condition de notre crédibilité.
- + Construire une parole à plusieurs (CCFD, MRJC, SP, Conf., d'autres encore), même si c'est parfois difficile
- + Prendre en compte la question de la relation alimentation – santé qui intéresse de plus en plus nos contemporains
- + La régularité des contacts est importante en particulier avec les structures d'Eglise mais aussi avec les élus, pour être entendus.
- + Importance de bien choisir le bon moment pour une expression. Pour une expression vers le grand public, le salon de l'agriculture est un moment favorable.

1.3.3 Un constat partagé :

- + Il est plutôt assez « facile » en moment de se faire entendre par
 - o L'Eglise qui a un fonctionnement sur le « temps long »
 - o Les élus qui ont (quelquefois) une réflexion sur le temps « semi-long »
- + Le message est plus difficile à faire passer vers la presse qui nous ignore un peu et donc le grand public qui fonctionne et réagit dans l'urgence ou le « temps court ».

2. PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Intervention de Mathilde... attachée parlementaire de Brigitte ALAIN députée EELV et ancienne responsable de la Confédération Paysanne.

Brigitte ALAIN a été chargée d'une mission d'information parlementaire sur les circuits courts et la relocalisation des filières agro-alimentaires. Un rapport a été rédigé par 8 députés toutes tendances confondues. Partant du constant qu'aujourd'hui, pour relocaliser notre alimentation, « tous les signaux sont au vert ». Il s'agissait de construire un environnement réglementaire favorable, de favoriser les organisations de commercialisation en circuit court, les aspects logistiques (abattoirs mobiles), d'adapter les normes alimentaires aux petites exploitations.

La loi, bien que votée dans un premier temps à l'unanimité à l'assemblée nationale a ensuite été combattue par l'AMF (Association de maires de France) et retoquée au sénat et finalement

abandonnée ... Devrait rester - en attente de confirmation définitive - un article obligeant à trouver 40% de local dont 20% de bio dans toutes les restaurations collectives publiques en 2020.

Charles CHRISTOPHE a fait le parallèle avec la « Compensation Collective Agricole », disposition introduite par le décret n° 2016-1190 du 31 août 2016 paru au JO du 02 septembre 2016. Cette disposition, applicable à compter du 1^{er} décembre 2016. On notera quelques aspects essentiels :

Les maîtres d'ouvrage sont susceptibles, depuis le 1^{er} décembre 2016, de devoir compenser, de manière collective, les pertes économiques agricoles engendrées par leurs projets d'aménagement. Outre l'indemnisation individuelle, il est désormais possible de prétendre à une compensation agricole collective qui vise à enrayer les pertes économiques liées à la disparition des terres agricoles.

Exemple : financer la construction d'un magasin de producteurs dans une région où une infrastructure importante consommateur d'espace est créée : zone industrielle, autoroute, etc

3. CONCLUSION DE LA JOURNEE

Par Marc DELEBARRE, prêtre de l'ENAD :

- ⇒ Garder en tête la grille de lecture de Laudato Si :
 - L'unité est toujours supérieure au conflit
 - Le temps est toujours supérieur à l'espace : ne soyons pas trop pressés ;
 - Le Tout est supérieur à la partie (au partisan)
 - La réalité est supérieure à l'idée (ou l'idéologie)
- ⇒ Attention aux idées que l'on a sur les autres avant de les rencontrer !

4. REFLEXION PERSONNELLE : SUSCITER UN RESEAU AGRICULTURE ET ALIMENTATION SUR NOTRE FEDE ?

- ⇒ Pas possible et sans doute pas souhaitable, de s'appuyer uniquement sur le CMR.
 - Chez nous on pourrait peut-être solliciter
 - le CCFD (présent autour de Villefranche, Tarare,
 - Solidarité-Paysan,
 - le MRJC (équipe en démarrage sur le Beaujolais)
 - d'autres structures encore ?
- ⇒ Importance d'associer le monde de l'enseignement (agricole, mais pas que...)
- ⇒ Penser aussi au monde la santé ? (le lien alimentation – santé semble de plus naturel)
- ⇒ Garder un fonctionnement « light » : peu de réunions physiques, travail collaboratif en réseau
- ⇒ On pourrait imaginer
 - une petite équipe « permanente » : dont un ou deux responsable(s) à trouver ?
 - Un accompagnateur spirituel : question à voir en fonction de l'objectif ????
 - D'autres personnes qui interviendraient plus ponctuellement
- ⇒ **Un réseau Agriculture et Alimentation en Rhône : pour quoi faire ???**
 - Les premières idées qui nous viennent :
 - S'approprier les positions des mouvements nationaux auxquels nous appartenons
 - Construire à partir de ces positionnements et à partir des réalités locales quelques fois différentes des généralités nationales, une expression de l'église en rural ou plus largement du monde rural sur ces questions.